PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

À une session ordinaire du Conseil municipal, tenue mardi le 10 mars 2015 à 19 :30 heures, au Centre communautaire, sis au 1425, route 340 à Saint-Télesphore et à laquelle sont présents :

Monsieur le Maire : Yvon Bériault

Messieurs les conseillers : Raymond Leclair, François D'André, Robert Théorêt, Paul Gauthier

Madame la conseillère, Kim Jones est absente

Formant quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Stéphan Landry, secrétaire-trésorier et directeur général, est aussi présent.

2015-03-01 ***OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE***

Monsieur le maire vérifie et constate qu'il y a quorum, ouvre l'assemblée du 10 mars 2015 à 19 : 30 heures.

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à monsieur Jean-Marie Lavoie, nouveau conseiller municipal au siège numéro 6, élu par acclamation lors des élections partielles 2015.

2015-03-02 ***ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR***

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marie Lavoie
Appuyé par monsieur le conseiller Raymond Leclair
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'ajouter les points suivants à la section DIVERS de l'ordre du jour;

Nomination de monsieur Jean-Marie Lavoie au comité de la bibliothèque
Demande d'aide pour le tournage du film
Nouvelles informations – dossier génératrice travaux publics
Achat d'étagères pour la bibliothèque
Achat de matériel pour la caserne
Achat de jeux pour le parc à Dalhousie
Projet de site internet
Distribution des arbres offerts par le club 4H
Dossier Agrile du frêne
Banque de candidats – petits remplacements de la secrétaire-trésorière adjointe
Projet d'achat d'une flèche de signalisation pour le camion de voirie.

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que modifié

ADOPTÉE

2015-03-03 ***ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 10 FÉVRIER 2015***

Il est proposé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
Appuyé par monsieur le conseiller Robert Théorêt
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire s'étant abstenu de voter

D'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 10 février 2015.

ADOPTÉE

NOTE; Dépôt du rapport mensuel des permis accordés pour le mois de février 2015.

2015-03-04 ***APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER***

Il est proposé par monsieur Jean-Marie Lavoie
Appuyé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'APPROUVER la liste des comptes à payer suivante;

Liste des comptes à payer du 28 février 2015

ADOPTÉE

2015-03-05 ***APPROBATION DE LA LISTE DES SALAIRES***

Il est proposé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
Appuyé par monsieur le conseiller François D'André
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'APPROUVER La liste des salaires de février 2015;

ADOPTÉE

NOTE; Le rapport des activités financières est fait verbalement aux membres du conseil par le directeur général monsieur Stéphan Landry.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2015-03-06 ***ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE LAVOIE ELECTRIQUE – CHAUFFAGE ET ECLAIRAGE DE L'ESCALIER DU CENTRE COMMUNAUTAIRE.***

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marie Lavoie
Appuyé par monsieur le conseiller Raymond Leclair
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'ACCEPTER la soumission déposée par la compagnie Lavoie Electrique inc. pour la pose de la chaufferette de 4800 watts RF ainsi que pour l'éclairage sous l'escalier.

ADOPTÉE

2015-03-07 ***ENVOI DES DEMANDES DE SOUMISSIONS POUR LA COUPE DE GAZON SUR LES TERRAINS MUNICIPAUX DE SAINT-TELESPHORE ET DE DALHOUSIE AINSI QUE SUR LES LEVÉES DE CHEMINS.***

Il est proposé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
Appuyé par monsieur le conseiller Raymond Leclair
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

De publier des demandes de soumissions dans le journal Montjoie afin d'obtenir des soumissions pour la coupe de gazon des terrains municipaux de Dalhousie et de Saint-Télesphore ainsi que pour les levées de chemins.

De s'assurer que les deux demandes de soumissions pour les terrains municipaux soient parfaitement identiques concernant le ramassage du gazon.

De préciser que le contrat est de un an mais peut être renouveller à deux reprises pour un an si les parties y concentent.

ADOPTÉE

2015-03-08 ***INSCRIPTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DE SON ASSISTANTE À L'ASSOCIATION DES DIRECTEUR MUNICIPAUX DU QUÉBEC ET INSCRIPTION DE L'ASSISTANTE AU CONGRÈS DE CETTE ASSOCIATION***

Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Leclair
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Lavoie
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'autoriser le directeur général ainsi que la directrice générale adjointe à s'inscrire tout deux à l'Association des directeur généraux du Québec afin qu'ils soient tout deux aux faits des changements fréquents qui ont lieu dans le monde de de l'administration municipale.

D'autoriser la directrice générale adjointe à se rendre au congrès annuel de cet association afin qu'elle se mette à jour dans les différentes facettes du travail de directrice générale adjointe et qu'elle fasse rapport à la municipalité des précieuses informations qu'elle aura obtenu lors de ce congrès.

ADOPTÉE

2015-03-09 ***GESTION DE LA PETITE CAISSE – NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT SPÉCIAL***

Il est proposé par monsieur le conseiller François D'André
Appuyé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

ATTENDU QUE la personne morale a déjà adopté une résolution concernant l'administration d'un compte à la caisse Vaudreuil-Soulanges / centre de service de Saint-Polycarpe (ci-après appelée '' la Caisse''), nommant entre autres les représentants de la personne morale et décrivant leurs pouvoirs.

ATTENDU QUE la personne morale entend nommer un représentant supplémentaire avec des pouvoirs restreints de gestion.

*IL est résolu qu' un représentant soit autorisé à n'effectuer que les seules opérations suivantes au compte no ****065-EOP de la personne morale en autant que ces opérations soient concomitantes :*

- *Endosser un effet de commerce fait à ''petite caisse'' tiré auprès de la Caisse par la personne morale sur le compte indiqué ci-dessus en autant que le montant ne dépasse pas trois cent dollars (300 $) et,*

- *Déposer le dit effet de commerce au compte de la personne morale indiqué ci-dessus et,*

- *Faire un retrait du compte de la personne morale jusqu'à concurrence du montant de l'effet de commerce.*

ADOPTÉE

2015-03-10 ***COUP DE CHAPEAU***

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Théorêt
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Lavoie
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

De décerner un coup de chapeau à touts les organisateurs du Carnaval 2015

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

La correspondance mensuelle est présentée aux membres du conseil.

2015-03-11 ***SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA COMMISSION SCOLAIRE DES TROIS-LACS ET LA MUNICIPALITÉ POUR L'UTILISATION DES LOCAUX DE L'ÉCOLE***

Il est proposé par monsieur le conseiller François D'André
Appuyé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'autoriser monsieur le maire Yvon Bériault ainsi que monsieur Stéphan Landry, directeur général à signer le protocole d'entente entre la municipalité et la commission scolaire des Trois-Lacs pour l'utilisation des locaux de l'école.

ADOPTÉE

2015-03-12 ***NOMINATION DE MONSIEUR JEAN-MARIE LAVOIE À TITRE DE MEMBRE DU COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE***

Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Leclair
Appuyé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

De nommer monsieur Jean-Marie Lavoie à titre de membre du comité bibliothèque du conseil municipal.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

2015-03-13 ***LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE***

Il est proposé par monsieur le conseil Jean-Marie Lavoie
Appuyé par monsieur le conseiller François D'André
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

Que, puisque tous les points à l'ordre du jour ont été discutés, la séance soit levée à 20 : 50 heures.

ADOPTÉE

Le procès verbal de la présente assemblée est accepté et signé par Monsieur le maire, ce jour du mois de mars 2015.

_____
Monsieur Yvon Bériault, maire

_____
Stéphan Landry, secrétaire-trésorier